

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2009-52 du 4 mars 2009 portant nomination au groupe d'experts  
sur la sécurité virale des produits de santé**

NOR : SASM0930215S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 à L. 5312-5, D. 5321-7 et  
suivants ;

Vu la décision DG n° 2002-164 du 29 octobre 2002 portant création à l'Agence française de sécurité  
sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres du groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé, pour  
une durée de trois ans, les personnalités suivantes :

M. Aubin (Jean-Thierry) ;  
M. Bousicaux (Alain) ;  
Mme Challine (Dominique) ;  
M. Clayette (Pascal) ;  
M. Eloït (Marc) ;  
Mme Gautheret-Dejean (Agnès) ;  
M. Izopet (Jacques) ;  
Mme Peigue-Lafeuille (Hélène) ;  
M. Perret-Liaudet (Armand) ;  
M. Pozzetto (Bruno) ;  
Mme Saulnier (Aure) ;  
M. Seigneurin (Jean-Marie).

#### Article 2

M. Seigneurin (Jean-Marie) est nommé président du groupe d'experts.

#### Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution  
de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 4 mars 2009.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT